



Liberté . Égalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Déclaration de changement d'exploitant

LE PREFET DE L'OISE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, livres V des parties législative et réglementaire, notamment l'article R.512-68 relatif au changement d'exploitant d'une installation classée pour la protection de l'environnement ;

Vu la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement fixée aux articles R.511-9 à R.511-10 du code de l'environnement ;

Vu les actes administratifs réglementant le fonctionnement de la société DUPONT DE NEMOURS sur la commune de Villers-Saint-Paul, rue Frédéric Khulmann et en particulier les arrêtés préfectoraux des 18 août 2004, 1^{er} avril et 20 mai 2015 ;

Vu la déclaration de changement d'exploitant souscrite le 9 avril 2015 par la société CHEMOURS pour l'établissement susvisé prenant effet à compter du 1^{er} juillet 2015 ;

DONNE RÉCÉPISSÉ

à la société CHEMOURS, dont le siège social se trouve Rue Frédéric Khulmann, BP 50021, Rieux Cedex (60871), de sa déclaration de changement d'exploitant prenant effet à compter du 1^{er} juillet 2015.

Les conditions de fonctionnement de l'établissement, imposées au prédécesseur en nom, restent applicables.

Fait à Beauvais, le 28 mai 2015

Pour le Préfet et par délégation,
pour le Directeur départemental
des Territoires et par délégation,
l'adjointe au responsable du bureau de l'environnement

Françoise Batelliye